

Groupe pays Mauritanie Réunion du Mercredi 15 octobre 2008, à Noisy-le-Sec

Dates à retenir :

- 21 janvier 2009 : Assemblée générale de Cités Unies France
- vendredi 29 mai 2009 : Réunion du groupe-pays Mauritanie, à Arles (dans le cadre des célébrations des 20 ans de jumelages Arles-Sagné)

<u>Présents:</u>

Collectivités locales :

Bruno NOIRET (AIJC - Dardilly, Limonest, Champagne en Mont d'Or), Jacques RENAUDIE (Arles, comité de jumelage), Daniel GARNIER et Christine RATZEL-TOGO (Aubervilliers), Carlos SEMEDO (Aubervilliers), Bernadette BUISSON, COULIBALY et Françoise FERRI, Marianne LEHUEDE et Jocelyne TURPIN (Comité de coopération Aubervilliers-Boully), Carel KLOSE (Aulnay-sous-Bois), Aurélie MILHAVET et Pascal MEYER (Conseil régional du Centre), Anne-Marie BRICOUT et Monique DUBA (Association Evry Gregy), André MOUILLER et Jean-François CORNELOUP (Horizon Pouilly), Josette et Miryan DIEUDONNÉ, Françoise HANNION (Association Horizon, Montgivray), Brigitte FIELD (Conseil régional d'Ile de France), Denis GOUET-YEM (Lieusaint), Claude ROGER et Jean-Claude ROGER (Noisy-le-Sec), Marie Thérèse GUYON (Noisy-le-Sec), Joël CLAYETTE (Noisy-le-Sec), Gaël CHARTIER (journaliste municipal, Noisy-le-Sec), Daniel ALLIOUX (S.A.N. de Sénart, ville nouvelle), Jérôme BOURGIS (S.A.N. de Sénart, ville nouvelle), Dominique CAROTINE, Bernadette BOULAY, Tamara COSTES et Évelyne LEBAULT (Savigny-le-Temple).

Autres institutions:

Son Excellence Madame l'Ambassadeur Matt Mint Mahamed El Mokhtar OULD EWNE (Ambassade de Mauritanie en France), Mamadou BA (Ambassade de Mauritanie en France), Souleymane DOCOURE (Ambassade de Mauritanie en France), Diadié CAMARA (maire de Daffort), Samba DIALLO (agent de développement, commune de Daffort), Abdoulaye DIAW (maire de Tokomadji), Astrid Frey et Tristan ROUTIER (Cités Unies France), Sophia MAPPA (Forum de Delphes), Sophie GARCELON et Olivier LE MASSON (GRDR), Sylvie LEFEBVRE (Le Partenariat – association à Lille), Bakary KAMARA (président du RAME), Mahmoudou DIALLO (ARDF), Bakary CAMARA (RAME), Samba DIAWARA (UAGF).

Excusés:

Collectivités locales :

Michel SAPIN (Argenton-sur-Creuse), député-maire, président du groupe-pays Mauritanie et président du groupe d'amitié parlementaire franco-mauritanien.

Abderahim HALIFIDI (Aubervilliers), Bernard VALETTE (Conseil Régional du Centre), Évelyne BOILLET (Chevilly-Larue), Danielle LAUREAUX (Chevilly-Larue), Jean-Pierre FARNAULT (Louvres), Christian TEYSSEDRE (Rodez), Jean BORDERES (maire de Vic-en-Bigorre).

Autres Institutions:

Toussaint CARADEC et Anne-Marie MEVEL-REINGOLD (MAEE/Délégation à l'Action extérieure des collectivités locales), Pierre LAYE (MAEE/bureau de la gouvernance locale), Konté Oumar (Association des Ressortissants du Gorgol en Région Centre (l'ARGRC)).

Synthèse

Le maire de Noisy-le-Sec, Mme Alda Pereira-Lemaitre, souhaite la bienvenue aux participants.

Daniel Allioux, élu au SAN de Sénart, présidera la réunion en l'absence de Michel Sapin, président du groupe-pays.

A/ Présentation de la situation en Mauritanie par l'Ambassade de la République islamique de Mauritanie

Son excellence Madame Matt Mint Mohammed El Mokhta Ould Ewne, Ambassadeur de la République islamique de Mauritanie de France, remercie les représentants de la coopération décentralisée pour leur attachement à son pays et les encourage à poursuivre leurs actions, en pensant au peuple mauritanien.

Elle rassure les participants, soulignant que la Mauritanie est un pays ouvert, démocratique et pacifique et que les circonstances actuelles ne sont que passagères.

Elle revient sur la transition démocratique amorcée en 2005 et qui s'est notamment soldée par la révision de la constitution de 1991 pour limiter le mandat présidentiel à un seul, d'une durée de 5 ans. Ce processus a abouti à la tenue d'élections législatives et municipales et à l'élection incontestée du Président de la République islamique de Mauritanie.

Le Président a été porté au pouvoir par la majorité parlementaire, une majorité ignorée dans la composition du gouvernement. S'est ainsi installé un climat de non-confiance, de non-concertation et de blocage. Une première motion de censure a apporté une modification dans la composition du gouvernement, mais le Premier ministre a été maintenu. La demande du Parlement de voir changer le Premier ministre a été refusé par le Président. Or, rien, dans la constitution, n'est prévu pour régler les conflits entre la majorité parlementaire et le Président. La dernière demande du Parlement, celle de tenir une session extraordinaire, a été refusée par le Président.

D'autres facteurs, tels que le trafic de drogue et l'immigration illégale ont alourdi ce climat.

Finalement, la tension est montée jusqu'à la déposition par le président des généraux dirigeant les corps de l'armée. Or, l'armée est garante de la sécurité du pays.

C'est ainsi que le mouvement de rectification est intervenu avec l'arrestation du Président et du Premier ministre. 77 députés sur 95 et 200 maires sur 216 soutiennent ce mouvement rectificatif.

Madame l'Ambassadeur souligne l'attachement des Mauritaniens à la démocratie. Le Parlement et les mairies fonctionnent. Elle appelle de ses vœux de nouvelles élections et invite les Français à comprendre le contexte. « Ecoutez les Mauritaniens, visitez-les et voyez de vous-même ce qui se passe », conclut-elle.

Le maire de Tokomadji, Monsieur Abdoulaye Djimmé Diaw, prend ensuite la parole. Il fustige le coup d'Etat du 6 août et insiste sur l'existence en Mauritanie d'une classe politico-militaire qui aspire à gouverner. Il se demande pourquoi la majorité parlementaire, d'abord favorable au Président, s'est ensuite tournée contre lui. Il souligne les efforts entrepris par le Président pour remanier les gouvernements afin de se conformer à la volonté de la majorité parlementaire, jusqu'à ce que celui-ci soit uniquement composé de membres du parti ADIL.

Il porte également à l'actif du Président la reconnaissance des déportés, la volonté de les ramener mais aussi, la volonté d'ouvrir le dossier des exécutés de l'armée. Pour lui, le retour à la démocratie passe par un retour du Président.

Les membres du groupe pays Mauritanie réagissent à la présentation de son excellence Mme l'Ambassadeur et à la réaction de Monsieur le maire. Il est sûr que le putsch renvoie une image brouillée et qu'il existe une forte tradition de pouvoir militaire en Mauritanie. Les projets de coopération décentralisée, s'ils doivent se poursuivre, ne peuvent pour autant ignorer la situation politique du pays où ils se déroulent.

Le groupe pays Mauritanie n'a pas vocation à prendre position sur la politique intérieure mauritanienne. Cependant, aussi longtemps que cette situation perdurera, les collectivités françaises s'efforceront de ne pas rencontrer les officiels du nouveau gouvernement, se limitant aux échanges avec les élus locaux, qui eux, sont toujours en place.

Un membre du comité des déportés Boully-Aubervilliers considère que le Président savait qu'il y aurait un coup d'Etat s'il « touchait aux militaires ». Il souligne aussi que le chef de l'Etat s'est battu pour l'abolition de l'esclavage.

Des participants s'inquiètent pour le financement des communes. Madame l'Ambassadeur rassure : la 2^e tranche du FRD – le Fonds régional de développement – sera bien versé, d'autant que la Mauritanie vient de toucher l'argent dans le cadre de l'accord de pêche avec l'Union européenne (86 millions d'Euros). La décentralisation se poursuit elle aussi, même si le ministère s'appelle désormais Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation. La loi sur la régionalisation, par contre, est mise entre parenthèses pour le moment.

Les deux représentants de l'Ambassade de Mauritanie concluent par les éléments suivants : le Président Sidi a appliqué le programme issu des observations des Mauritaniens lors des Journées de concertation ; le retour des déportés se solde aussi par une situation catastrophique dans les camps de réfugiés. Enfin, lors de la conférence internationale des bailleurs en décembre 2007, la Mauritanie avait demandé des sommes à hauteur de 1,9 milliards de dollars, et avait obtenu des promesses d'engagement à hauteur de 2,5 milliards de dollars, preuve de sa bonne presse au niveau international.

B/ Panorama des coopérations et présentation du répertoire

Astrid Frey, Cités Unies France, présente le nouveau répertoire de la coopération décentralisée franco-mauritanienne (septembre 2008). Il rassemble 25 partenariats, classés par régions et par thématiques. Les actions dans les domaines de l'éducation et de la santé sont les plus nombreuses. Viennent ensuite les actions de soutien au secteur de l'eau et de l'assainissement, au développement rural et à l'économie locale. Six collectivités sont actives dans l'appui institutionnel et neuf d'entre elles travaillent aussi sur la sensibilisation du public en France aux rapports Nord-Sud.

Ce recensement invite le groupe-pays à se pencher sur les services essentiels de la santé et de l'éducation, en plus du fil conducteur de l'appui institutionnel. Le répertoire peut être commandé via le site de Cités Unies France.

Après les élections municipales, un travail de relance a été effectué par Cités Unies France auprès des communes de Boulogne-Billancourt (contacts avec Atar, excusé aujourd'hui), de Plaisir (contacts avec Timbedra, également excusé), de Sevran (intéressé par les travaux du groupe-pays en raison de ses contacts avec Akjoujt mais excusé) et de Vitrolles (coopération avec Kiffa). La ville de Rodez a également été spécialement invitée, et s'est excusée de ne pouvoir être là.

D'autres relances ont été effectuées auprès de Fontenoy la Joute (projet de soutien à la bibliothèque historique de Chinguetti) et d'Anizy-Pinon (anciens contacts avec F'Derick, mais plus de contacts aujourd'hui).

La ville d'Aulnay-sous-Bois est venue observer le fonctionnement d'un groupepays, mais souhaite travailler avec le Mali. L'association Le Partenariat, basée à Lille et présente aujourd'hui, est chargée d'explorer la piste d'une coopération pour plusieurs villes de la région lilloise.

Le maire de Daffort, présent à la réunion, a pris des contacts avec la ville de Louvres (95) pour une éventuelle coopération décentralisée (le maire-adjoint de Louvres s'est également excusé pour cette réunion).

Le tour de table qui suit fait apparaître les éléments suivants :

- Noisy-le-Sec aimerait travailler sur « la compensation en émission de CO² » par un projet de reforestation à Djeol, de mise en place d'une pépinière d'arbres fruitiers et d'installation de fours solaires. Ce projet permettrait d'allier exigences environnementales et création d'emplois.
- Après avoir travaillé sur des équipements hydrauliques, Arles engagera un travail sur un centre de santé. La fabrication des fours solaires est également un de leurs projets en collaboration avec un lycée technique d'Arles.
- Savigny-le-Temple travaille sur plusieurs axes, parmi lesquels la mise en place d'un service mobile d'urgences et un projet de reboisement.
- L'AIJC qui coordonne les coopérations de Dardilly, Limonest et Champagne au Mont d'Or, mène un projet d'adduction d'eau potable et travaille avec le CIEDEL sur la mise en place du Plan de Développement Local (PDL) (à défaut d'un appui par le projet PERICLES).
- Le maire de Daffort explique que Louvres mène des actions à Daffort, mais sans être engagé dans une coopération décentralisée. Le GRDR soutient la commune pour la mise en place de son PDL. La mission actuelle du maire a pour objectif de rencontrer les migrants mauritaniens en France et de leur présenter le PDL.
- La Région Centre continue à appuyer le Centre de ressources du Gorgol. Elle a développé un partenariat avec le GRDR qui soutient 10 communes du Gorgol dans la mise en place de leur PDL. Un fonds d'urgence a été mis en place suite aux inondations par la Région. L'agence de l'eau du bassin Loire-Bretagne (Loi Oudin), le projet PAIDEL (Programme d'appui aux initiatives du développement local du GRDR) et le projet PASOC (Programme d'appui à la société civile et à la bonne gouvernance) de l'Union européenne appuient également la région. Le rapprochement avec l'Union européenne a également été recherché sur le projet PERICLES. Les autres projets de la Région Centre concernent l'accès aux anti-retroviraux (lutte contre le VIH) à Kaedi, des échanges dans l'esprit du dialogue culturel et un travail de structuration avec les ressortissants du Gorgol en Région Centre.

- Aubervilliers s'est engagé en 2008 dans des projets de formations du personnel de santé et de l'accès à l'eau.
- Lieusaint a développé une coopération sur la fixation de la terre par la plantation de gommiers et d'acacias; ils souhaitent désormais travailler sur la pratique sportive. Un projet de chantiers de jeunes, autour du maraîchage, pour développer de nouvelles pratiques alimentaires et augmenter le niveau de santé des habitants n'a pu se faire faute du soutien des familles des jeunes et des élus.
- Evry-Gregy a organisé un « chantier de vieux » pour remonter une école et faire de la formation (peinture, maçonnerie, ferronnerie, etc.).
- Le Conseil régional Ile-de-France a un projet culturel à Nouakchott : le développement de maisons du cinéma, dont une première doit être mise en place à El Mina, en 2009. Un autre projet concerne la filière automobile avec la chambre des métiers du Conseil général Seine-Saint-Denis et l'université technique de Nouakchott. Un autre axe de travail porte sur l'éclairage public par des panneaux photovoltaïques, en partenariat avec un lycée francilien pour la maintenance du matériel. Enfin, la Région se pose la question de la gestion des eaux usées à Nouakchott, problème qui deviendra très aigu avec l'arrivée de masses d'eau par l'adduction depuis le fleuve Sénégal.
- Le SAN de Sénart mène une évaluation de son programme de développement local de proximité. Il réfléchit à un nouveau programme qui pourrait avoir un lien avec les centres de ressources du programme PERICLES. Enfin, le SAN vient de terminer son programme de formation dans le domaine de la santé maternelle et infantile.

C/ Information sur les nouveaux appels à projets du ministère des Affaires étrangères et européennes

Les appels à projets de la Délégation à l'Action extérieure des collectivités locales pour 2009 viennent d'être lancés ; ils sont annuels pour 2009. Par contre, un appel à projet triennal est prévu pour la période 2010-2012 (informations sur le site de Cités Unies France www.cites-unies-france.org ou sur le site de la DAECL www.diplomatie.fr/cncd).

Après renseignements pris après la réunion, l'appel à projets relatifs à la coopération décentralisée du ministère du Développement solidaire <u>ne concerne pas la Mauritanie en 2009</u>, en raison de la position de l'aide bilatérale française à savoir le gel de tout nouveau projet nécessitant la signature de responsables mis en place par la junte militaire.

<u>D/ Quelle formation à la décentralisation ? Un exemple de formation : le Forum de Delphes</u>

Intervention de Sophia MAPPA, Directrice du Forum de Delphes

Le Forum de Delphes n'est pas un acteur du développement à proprement parler, mais il participe à la réflexion sur les effets mitigés de l'aide au développement.

Partant de l'hypothèse que les politiques d'aide au développement consistent à exporter un modèle considéré comme universel dans des sociétés donatrices de

l'aide. Une démarche commune apparaît en Occident, celle de véhiculer ses valeurs. Or ces valeurs correspondent à une histoire particulière. Il peut sembler paradoxal de vouloir les appliquer à des sociétés ayant des valeurs, des cultures et des histoires différentes. Les domaines politiques, sociaux et économiques sont déterminés par les cadres culturels de leurs sociétés. Afin de pouvoir comprendre une logique politique étrangère, il est donc nécessaire de connaître la culture y affairant.

Dans la plupart des cas, les formations (qu'il s'agisse de formations dans le domaine de la santé, de l'éducation, du commerce ou de la politique) imposent la conception du formateur.

Les formations dispensées sont fondées sur l'hypothèse que les éléments proposés doivent être universels, mais cela est impossible.

La démarche proposée par le Forum de Delphes est fondée sur un postulat : les « formateurs » n'ont rien à proposer ou à apprendre aux élus locaux. La décentralisation n'est pas une pratique universelle mais particulière. Il est donc important de centrer le discours sur l'expérience des élus locaux. Le rôle du formateur est d'orienter les débats et de dégager les éléments spécifiques. Les organisateurs insistent sur la nécessité d'inscrire ces programmes dans la durée pour leur insuffler une dynamique. Le changement étant long, les « formations » doivent se dérouler sur une année.

En parallèle, le Forum de Delphes réalise une étude sur le processus décentralisation. Des enquêtes sont réalisées auprès d'élus locaux et de citoyens sur leur perception de la réforme et sur la notion de société civile. À partir de ces éléments, on détermine les points à aborder lors de la formation. Un rapport est ensuite rédigé pour présenter les points déterminants. L'objectif est que les élus s'approprient la formation.

À l'issue du programme, on cherche à distinguer les éléments qui posent problèmes pour trouver des solutions. Le plus souvent il s'agit de la représentation d'un Etat prédateur (ou de ses agents); de la mauvaise compréhension du processus et de la méconnaissance des textes.

À partir de là, les participants tentent d'imaginer des solutions. Ainsi, si face à l'Etat, les élus se présentent comme dépourvus de tout pouvoir, on leur rappelle que chaque être humain est à même d'initier une action, en particulier les élus. Peu à peu, un certain nombre d'élus ont pris conscience de leur marge d'action. Ils se sont informés, se sont constitués en associations pour intervenir collectivement dans le domaine de la décentralisation.

Concernant les textes juridiques, on s'étonne que personne ne les connaisse. Cela est d'autant plus difficile à comprendre lorsque l'on sait que la loi coranique est connue de tous. Qu'est ce qui justifie ce décalage ?

Notons que l'un des thèmes qui apparaît le plus souvent lors des séances de formation est la question du budget de la collectivité. Le fait est que, dans la plupart des cas, le budget est conçu non pas en fonction des recettes, mais en fonction des prévisions.

On s'interroge alors sur le rôle des élus locaux dans la production de richesses. Le plus souvent, ils semblent attendre l'aide internationale avant de songer au développement économique de la collectivité.

En conclusion, avant de songer à imposer une réforme, il convient de s'interroger sur l'impact et le rôle de la décentralisation en France. Qui sommes-nous ? Se pose ensuite la question : que faisons-nous avec les autres ? Comment coopérer ?

Est ce que la coopération doit se résumer au plaquage des institutions qui nous sont chères à d'autres univers ? Comment opérer des changements dans nos pratiques de coopération ?

Bibliographie: Sophia MAPPA, « Le savoir occidental au défi des cultures africaines: Former pour changer », Paris, 2005, Ed. Karthala, 366 p.

Cette intervention soulève beaucoup de questions mais aussi des témoignages très divers. Pour certains, la position des élus en questions (ici, de la communauté urbaine de Nouakchott) n'est pas celle des élus loin de la capitale, plus conscients de leur rôle et mieux en phase avec les attentes et besoins de la population.

L'Ambassade de Mauritanie fait remarquer que la coopération bénéficie in fine surtout au Nord et « à l'argent ».

D'autres estiment que la coopération est une affaire de temps : il faut plus d'écoute, plus de temps ; respecter l'autre sans vouloir forcément le comprendre entièrement.

Si la décentralisation ne fait pas avancer la démocratie, que faut-il alors? Les rapports avec la tutelle ont bel et bien changé. Il y a des coopérations ou les projets sont financés à 50-50% entre la Mauritanie et la France. Il y a des communes où les cadres de concertations fonctionnent et le niveau des élus et donc des interlocuteurs, a augmenté.

D'autres considèrent que les élus ne sont pas encore reconnus partout dans les villages, que le vote est un vote de tribus et non d'individus et que donc la démocratie n'est pas encore là.

Un débat qui renvoie aux fondements même de la coopération décentralisée et de ce qu'elle souhaite être !

E/ L'importance des associations de migrants mauritaniens en France : quelle organisation ?

Le GRDR – Groupement de recherche et de développement en milieu rural –, représenté par Olivier Le Masson, coordinateur des programmes "Double Espace" retrace d'abord l'histoire des associations des migrants Mauritaniens en France. Ces migrants ont d'abord financé des infrastructures sociales ; puis, à partir des années 1980, certains d'entre eux sont rentrés au pays, fondant des dynamiques associatives (désormais, il existe une association en France et l'autre au pays) et se sont progressivement engagés dans des actions inter-villageoises. Certains migrants sont devenus des élus locaux. Un travail a débuté sur le développement local et sur le rôle des migrants dans ce cadre.

Le nombre des Mauritaniens en France peut être estimé entre 20.000 et 30.000 personnes. En effet, l'Union des associations du Gudimakha en France regroupe des ressortissants de 44 villages ; 40 villages du département de M'Bagne sont représentés et autant de villages de la Région du Gorgol.

Sur les 25 coopérations décentralisées franco-mauritaniennes recensées, 20 se situent dans les quatre régions du Bassin du fleuve Sénégal.

En 1981 apparaît la notion de co-développement : il s'agit de développer à la fois les régions d'origine et d'accueil par la mobilité et avec un rôle évident pour les migrants. Les associations de migrants se structurent à un niveau villageois, départemental et régional mais aussi, plus récemment, à un niveau communal et national. Le regroupement en association communale correspond à une volonté des migrants de participer aussi à la coopération décentralisée avec une association en France et un relais en Mauritanie, identifié de plus en plus comme étant le conseil communal.

Bakary Camara, président du Réseau des associations de Mauritaniens en Europe (RAME) explique que le RAME regroupe à la fois des associations et de fédérations d'associations. Il s'agit de voir comment intéresser aussi les jeunes aux villages de leurs parents, car « ils ne souhaitent pas cotiser » et de poursuivre la réflexion sur le rôle des migrants et de leurs enfants ici et là-bas., par exemple en abordant la question des discriminations dont sont victimes les enfants de migrants en France. Le RAME souhaite également travailler sur la lutte contre l'immigration dangereuse en créant des activités économiques avec le soutien de la coopération. Les membres du RAME souhaitent être mieux formés sur le montage des dossiers.

Monsieur Camara revient sur les recommandations des Rencontres de la coopération décentralisée franco-mauritanienne en décembre 2005 qui reconnaissaient justement la place des migrants comme acteurs du développement et souhaite qu'un point soit fait sur la mise en œuvre de ces recommandations.

L'Union des associations du Guidimakha en France (UAGF) insiste sur l'importance de son existence « pour que des gens comme Cités Unies France et le ministère des Affaires étrangères aient un interlocuteur ».

Un représentant de l'Association des Ressortissants de Djeol en France (ARDF) présente cette fédération qui a également des membres en Italie, aux Etats-Unis et en Espagne. Il rappelle que les migrants ont connu des échecs dans certains de leurs projets, comme tout autre acteur de développement, et que l'éloignement prolongé du pays entraîne une perte de connaissance du terrain. Avant de monter un projet, il faut que les migrants soient en contact avec la coopération décentralisée, avec l'Union européenne, etc. afin de s'asseoir autour d'une table pour évaluer la pertinence de ce projet et pour mieux se coordonner.

Il est important d'arrêter la relation d'aide pour instaurer une relation de coopération, « parce que nous avons besoin de vivre ensemble », conclue-t-il.

Daniel Allioux clôture la réunion riche en débats du fait aussi de la multiplicité des personnes représentant différentes organisations. La coopération que nous souhaitons doit partir de l'impulsion mauritanienne, autour de projets co-construits. La prochaine réunion du groupe-pays Mauritanie se tiendra à Arles, le vendredi 29 mai 2009, dans le cadre des 20 ans de la coopération Arles-Sagné.

Cette réunion facilitera, nous l'espérons, la participation de collectivités françaises engagées en coopération avec la Mauritanie et situées au sud de Lyon!

Compte-rendu rédigé avec l'aide de Tristan Routier, stagiaire au pôle Afrique de Cités Unies France.